



Plan Régional d'Actions « Amphibiens et Reptiles en péril »

Présentation technique du projet



Partenaires financiers sollicités en 2022 pour les années 2023-2025 : Agence de l'Eau Seine Normandie, Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, DREAL Normandie, Office National des Forêts, Région Normandie, avec l'aide de l'Agence Normande de la Biodiversité et du développement durable de Normandie

Sommaire

Introduction.....	4
1. Un but, trois objectifs, une quinzaine d'actions par espèce	6
2. Localisation du projet.....	7
3. Réalisation et mise en œuvre.....	8
4. Caractère innovant du projet	9
5. Les partenaires du projet	9
6. Travaux en régie et ou en prestations.....	10
7. Suivi du projet	10
8. Livrables.....	11
Annexes	13



Sonneur à ventre jaune, espèce menacée de disparition en Normandie dont l'avenir dépendra, comme le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite, du maintien et de la restauration des zones humides, notamment des milieux alluviaux et littoraux pionniers

Photos de couverture : Pélodyte ponctué (en haut à gauche), Vipère péliade (en haut à droite), Lézard des souches (en bas à gauche), Crapaud calamite (en bas à droite) et Sonneur à ventre jaune (en bas).

Introduction

Après plus de 15 ans d'inventaires, et à l'occasion de la publication des nouvelles Listes rouges régionales (2021/2022), l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN), propose un programme d'actions opérationnelles pour essayer de conserver les espèces les plus fragiles. L'OBHeN est porté par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Normandie (URCPIE de Normandie).



BIODIVERSITÉ
ANBDD
AGENCE NORMANDE DE LA
DEVELOPPEMENT DURABLE

L'AGENCE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE RESSOURCES ET MÉDIAS A A

Cette liste rouge concerne les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) présents sur le territoire normand.

Initiée par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), la réalisation de cette liste rouge a été confiée à l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN), structure spécialisée dans l'étude des amphibiens et des reptiles en Normandie.

Des dizaines de milliers de données analysées

Pour cette étude, près de 77 000 observations d'amphibiens issues d'une trentaine de structures ont été bancarisées. Après analyse, environ **70 000 de ces observations (postérieures à 2001) ont été retenues et passées au crible de la méthodologie IUCN** permettant de proposer les statuts de cette liste.

Des menaces qui pèsent sur plus de 50 % des espèces étudiées

Capture d'écran sur le site de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable : Liste rouge des Amphibiens de Normandie (<https://www.anbdd.fr/publication/liste-rouge-des-amphibiens-de-normandie/>)



BIODIVERSITÉ
ANBDD
AGENCE NORMANDE DE LA
DEVELOPPEMENT DURABLE

L'AGENCE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE RESSOURCES ET MÉDIAS A A

Cette liste rouge concerne les reptiles squamates (= lézards et serpents) présents sur le territoire normand.

Initiée par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), la réalisation de cette liste rouge a été confiée à l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN), structure spécialisée dans l'étude des amphibiens et des reptiles en Normandie.

Des dizaines de milliers de données analysées :

Pour cette étude, ce sont plus de 59 000 observations de reptiles issues d'une trentaine de structures qui ont été bancarisées. Après analyse, **près de 43 000 de ces observations (postérieures à 2004) ont été retenues et passées au crible de la méthodologie IUCN** permettant de proposer les statuts de cette liste.

Des menaces qui pèsent sur plus de 36 % des espèces étudiées :

Capture d'écran sur le site de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable : Liste rouge des Reptiles de Normandie (<https://www.anbdd.fr/publication/liste-rouge-des-reptiles-de-normandie/>)

L'année 2022 a permis de réfléchir à la préfiguration d'un Plan Régional d'Actions qui intégrerait les espèces des Listes rouges de Normandie classées :

- « en danger critique » (Sonneur à ventre jaune) ;
- « en danger » (Vipère péliade et Lézard des souches) ;
- « vulnérables et très rares et en régression » (Pélodyte ponctué et Crapaud calamite).

Le PRA serait donc constitué de cinq programmes (un par espèce), dont la phase 2 du programme Sonneur à ventre jaune (programme d'élevage conservatoire et réintroduction). L'idée est aussi de pérenniser et valoriser la phase 1 de ce programme innovant qui est présenté dans les rapports complémentaires suivants :

- Barrioz M., Charpentier J.-L. & Skrzyniarz M. 2017 – *Élevage conservatoire du Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) en Normandie, Phase 1 (2018-2023)*. Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Normandie / Observatoire Batracho-Herpétologique Normand. 48 p.
- Skrzyniarz M., Jourdain M. & Barrioz M. 2022 – *Programme de conservation et de réintroduction du Sonneur à ventre jaune en Normandie, bilan 2021*. Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Normandie / Observatoire Batracho-Herpétologique Normand. 28 p. + annexes.

Le Triton ponctué, est une espèce classée « en danger » qui n'est pas intégrée spécifiquement dans le projet car elle est encore assez commune et devrait bénéficier d'autres programmes conservatoires comme le Plan Régional d'Actions pour les Mares (PRAM) porté par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). Cependant une attention particulière sera néanmoins portée sur celle-ci ainsi que sur les espèces « vulnérables » (mais assez communes ou en expansion) quand les espèces cohabitent (par exemple le Lézard vivipare caractéristique des zones humides est une espèce encore assez commune mais en forte régression au point d'être vulnérable).



Le Triton ponctué (à gauche) et le Lézard vivipare (à droite), deux espèces menacées qui bénéficieront de suivis ou d'actions de conservation quand elles cohabitent avec l'une des 5 espèces « cibles » du Plan Régional d'Actions.

Les trois amphibiens sélectionnés sont caractéristiques des systèmes alluviaux et littoraux pionniers : prairies inondables, pannes dunaires, sources et têtes de bassin...) Pour ces espèces, il est important de prendre en compte les zones humides dans leur ensemble fonctionnel (et pas seulement à l'échelle d'une mare par exemple).

Concernant les reptiles, la Vipère péliade est connue pour avoir des contraintes hydriques fortes, et face au changement climatique la gestion des zones humides mais aussi du maillage bocager est un levier de sauvegarde prioritaire. Le Lézard des souches, quant à lui, est plus ubiquistes mais des études récentes ont mis en évidence que l'espèce risque d'être fortement affectée par le changement climatique, surtout à cause de deux paramètres : la hausse des températures en hiver et la baisse des précipitations au printemps/été. Or pour le Lézard des souches comme la Vipère péliade, la restauration d'un maillage bocager plus dense devrait rendre plus résilientes ces populations lors des périodes de sécheresse, en permettant une meilleure hydrorégulation des individus, et en offrant d'autre part la possibilité d'un accès aux zones humides (corridors).

Le projet présenté ici est prévu sur une période de 3 ans (01/01/2023 au 31/12/2025) mais un prolongement est envisagé jusqu'au 31/12/2027.

1. Un but, trois objectifs, une quinzaine d'actions par espèce

Le but du projet est d'endiguer le déclin des espèces les plus rares et/ou menacées de Normandie et d'enclencher un processus de reconquête via l'accompagnement des acteurs du territoire pour la réalisation de travaux de restauration des habitats favorables.

Pour viser ce but, 3 objectifs sont identifiés :

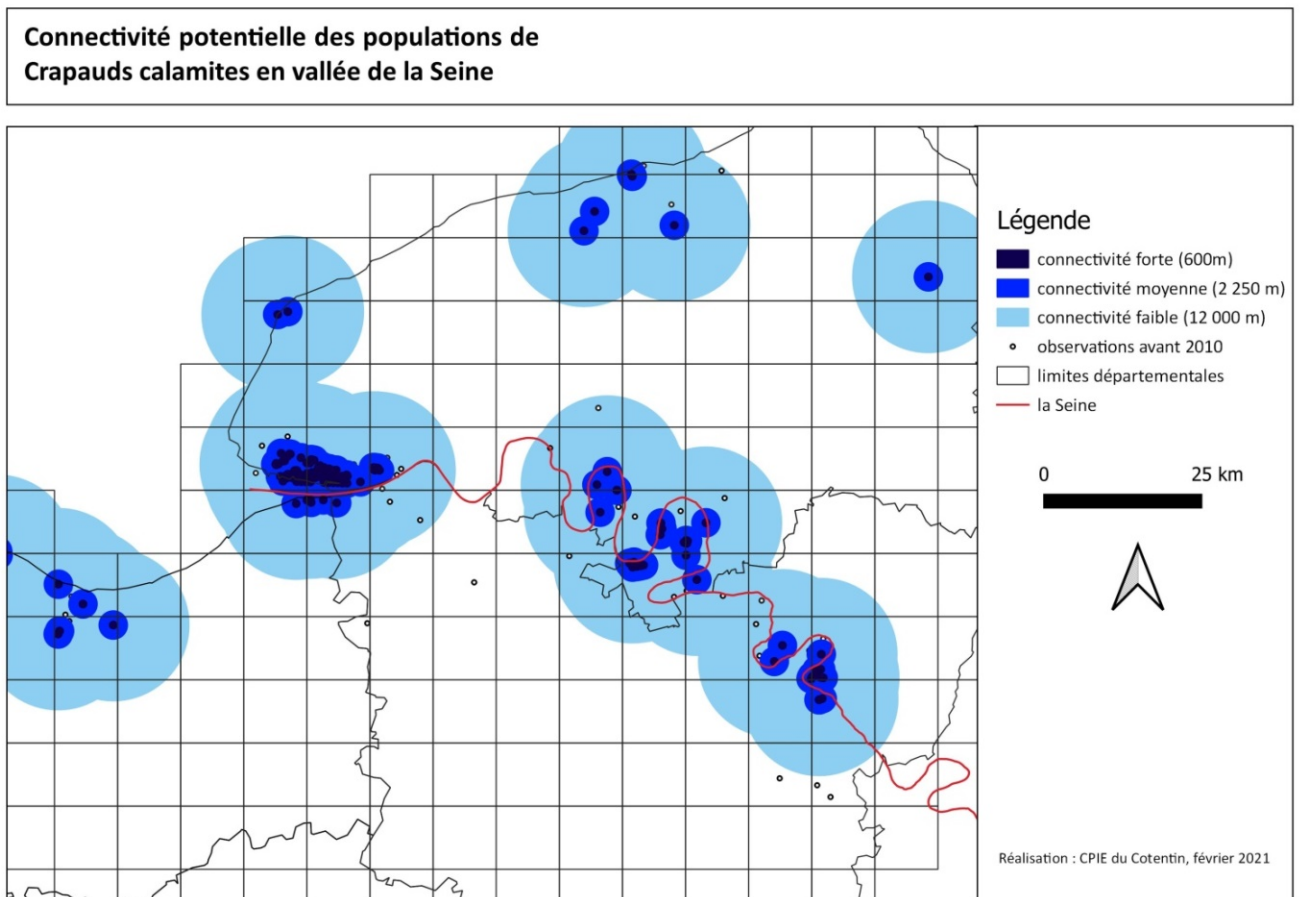
- sauvegarder les populations isolées, dites « relictuelles »,
- rétablir ou renforcer la fonctionnalité des populations et des biotopes (permettre aux populations de se rencontrer = flux de gènes et résilience),
- anticiper les mesures de gestion au regard du changement climatique (pour les populations littorales notamment et pour la Vipère péliade).

Pour atteindre ces objectifs, une quinzaine d'actions par espèce sont envisagées (cf. tableau en annexe) ; par exemple :

- actualiser les connaissances en matière de répartition et décrire l'état de conservation des populations les plus menacées
- préciser la connectivité potentielle des populations, au regard notamment de la trame verte et de la trame bleue
- hiérarchiser et localiser les enjeux de conservation
- identifier les propriétaires/gestionnaires des sites prioritaires

- conseiller des mesures de gestion pour restaurer des écosystèmes résilients, explorer les stratégies foncières (convention avec le CEN, Obligation Réelles Environnementales (ORE)...) et des suivis.

Il s'agit d'identifier précisément les leviers d'action, de faciliter la mobilisation des acteurs et proposer un cadre d'actions en faveur de ce pan de la biodiversité particulièrement menacé.



Exemple de carte que l'OBHeN souhaite produire pour toute la région et pour toutes les espèces cibles du PRA. Ce genre de carte permet de mettre en exergue les populations isolées/relictuelles à préserver/renforcer d'urgence mais aussi d'orienter les mesures de gestion pour reconnecter des populations.

2. Localisation du projet

Le plan concerne les cinq départements normands. Les enjeux de conservation seront localisés et cartographiés au fur et à mesure en fonction de l'avancée des connaissances acquises selon la méthodologie du plan (axe « connaissance »). Cependant, une trentaine de secteurs pour les amphibiens et une soixantaine pour les reptiles ont déjà été présélectionnés afin de réaliser le diagnostic. Une quarantaine dans l'Eure, une trentaine dans l'Orne, une dizaine dans la Manche comme dans le Calvados.

3. Réalisation et mise en œuvre

Classiquement, nous proposons de rédiger le PRA les deux premières années (et si possible en 2023 selon l'avancée de la co-construction) : validations collégiales des actions par grand axe (animation, connaissance, conservation et sensibilisation) et par espèce, rédaction des fiches actions, validation du CSRPN

Concrètement, une méthodologie testée en 2022 propose d'effectuer trois sessions de terrain par station d'amphibiens (1,5 j.) et d'expérimenter six sessions par station de reptiles (3 j.) où l'espèce cible n'a pas été revue depuis plus de 10 ans. Si l'espèce est retrouvée avant, le temps restant peut être fléché sur d'autres secteurs.

L'idée est de pouvoir produire des outils d'aide à la décision (localisation des enjeux, rédaction de fiches de restauration...) et d'accompagner concrètement sur le terrain les gestionnaires et/ou propriétaires des sites à restaurer.

Il est prévu de sécuriser plus ou moins fortement (du classement ZNIEFF aux conventions de gestion) en moyenne 18 stations à enjeux par an, et de proposer des mesures de gestion pour chacune d'entre-elles.

La Vipère péliade bénéficiera en outre d'actions concernant le volet « sensibilisation » plus conséquentes, eu égard à la peur qu'elle suscite souvent.

La phase 2 du programme Sonneur, quant à elle, se réalisera dans la continuité des actions entreprises depuis quatre ans. Pour rappel, un programme de réintroduction dans des sites restaurés a été élaboré pour la période 2018-2023, à partir de l'ultime population normande. Pour cela, un élevage en enclos extérieurs et en terrariums a été mis en place. L'objectif initial était l'introduction d'au moins 250 juvéniles dans deux sites restaurés (donc 500 en tout) pour atteindre une population d'au moins 70 à 80 adultes par site afin d'éviter le risque de consanguinité et d'augmenter la variabilité génétique (2023). Il s'agit de préserver une espèce de la faune normande mais aussi un patrimoine génétique unique, typique des populations en limite d'aire de répartition, tout en participant à la restauration d'une dynamique fonctionnelle des milieux alluviaux pionniers. Aujourd'hui, plus de 850 individus ont été réintroduits dans trois sites différents du département de l'Eure : à Amfreville-sur-Iton, Mesnils-sur-Iton et Mesnil-en-Ouche. Enfin, cette phase 2 intégrera un volet "Connaissance" plus conséquent avec l'intégration d'un axe de Recherche en partenariat avec des Universités et un volet "Gestion conservatoire" augmenté avec la mise en place de suivis et modélisations des dynamiques des populations réintroduites.

4. Caractère innovant du projet

Le programme Sonneur est une première en France. En effet, jusqu'à maintenant aucun programme d'élevage et de réintroduction d'espèces d'amphibiens n'existait dans notre pays. Or face à la gravité de la situation concernant ce pan de la biodiversité, la restauration des habitats (bien qu'évidemment primordiale) ne suffit parfois plus pour conserver les espèces. Il faut mettre en place des opérations de colonisations assistées. Autre caractère innovant du PRA, les zones humides pionnières se trouvent au cœur du projet car elles constituent les habitats de prédilection des trois espèces d'amphibiens considérées. Or nous avons tendance à réduire l'existence des amphibiens aux mares ; ce qui n'est pas le cas pour les espèces les plus fragiles. Enfin, il n'existe aucun programme de conservation des reptiles en Normandie, et l'accent sera mis sur l'importance de la restauration d'un maillage dense de haies pour ces espèces face à la fréquence accrue des sécheresses.

5. Les partenaires du projet

L'URCPIE souhaite proposer, en partenariat avec l'AESN, un outil d'aide à la décision pour les acteurs du territoire (collectivités, les gestionnaires d'espaces naturels...) autant qu'un moyen d'impulser des dynamiques dans les secteurs où ce pan de la biodiversité est moins pris en compte. Ce projet se situe aussi en amont (localisation et priorisation des enjeux) et parfois en aval (suivi des populations suite aux travaux de gestion) du Programme Régional d'Actions pour les Mares (PRAM) porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN) ; les deux programmes sont complémentaires (pour la partie « amphibiens »). Les reptiles, quant à eux, ne bénéficient pour l'instant d'aucun programme conservatoire spécifique en Normandie.

Les acteurs du territoire contactés seront notamment :

- les 4 Parcs Naturels Régionaux de Normandie
- le Muséum d'histoire naturelle du Havre et le Havre Métropole
- les Services Environnement des 5 départements normands
- Métropole Rouen Normandie, Seine Eure Agglomération et d'autres EPCI
- Le Conservatoire du Littoral
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN)
- L'Office National des Forêts (ONF)
- Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- La Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) des différents départements
- Le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R) dans l'Eure

- la Communauté de communes Cingal – Suisse Normande

Concernant cette dernière, il est effet envisagé d'intégrer les actions relatives à la Vipère péliade dans le life ARTISAN « Solutions d'Adaptations Fondées sur la Nature » dans des secteurs agricoles. Dans le cadre de ce life, une autre espèce à l'écologie proche de la Vipère péliade, le Lézard vivipare sera suivi. Ce lézard est aussi d'affinité septentrionale/boréale, il affectionne les secteurs humides, et face aux changements climatiques, son maintien dans les secteurs agricoles dépendrait du maillage de haies, des prairies humides et des mares. A partir de l'atlas de répartition, les mailles de 25 km² où ces deux espèces n'ont pas été signalées depuis plus de 10 ans seront prospectées. De plus, un accompagnement de la CDC Cingal –Suisse normande est envisagé pour des conseils de restauration bocagère et de suivi des reptiles comme indicateurs de reconquête de la biodiversité après plantation de haies. Au moins trois sites seront suivis.

6. Travaux en régie et ou en prestations

L'URCPIE de Normandie se situe en position d'assistance à maîtrise d'œuvre. A l'instar de ce qui a déjà été réalisé dans le cadre du programme de sauvegarde du Sonneur à ventre jaune, espèce en danger d'extinction (élevage conservatoire et réintroduction dans des habitats restaurés), nous proposons de mener de manière graduelle le diagnostic écologique, la rédaction de fiches « conseils de gestion » et le suivi des travaux de gestion. D'un bout à l'autre du processus, nous accompagnons les propriétaires/gestionnaires des sites à enjeux. Par exemple, dans le cadre du programme Sonneur, des travaux de restauration de zones humides ont été réalisés, par des collectivités, syndicats de rivières, Conservatoire des Espaces Naturelles, Lycées agricoles, entreprises...

Les travaux de restauration seront donc réalisés en régie par les partenaires gestionnaires et/ou propriétaires des sites prioritaires mis en évidence dans le cadre du diagnostic (préalable indispensable aux mesures de préservation et de restauration de la biodiversité).

7. Suivi du projet

Au moins deux réunions par an auront lieu entre les responsables scientifiques, administratifs et financiers du PRA et les coordinateurs des programmes, afin d'effectuer des points d'étape lors de deux moments clés : début de saison de terrain (fin de l'hiver/début du printemps) et fin de saison de terrain (fin de l'été/début de l'automne).

Mickaël Barrioz (Chef de mission Biodiversité au CPIE du Cotentin pour des projets portés par l'URCPIE de Normandie) assurera le suivi global du projet avec et sous la responsabilité de Florence Beslon (Directrice du CPIE du Cotentin).

Mégane Skrzyniarz (Chargée de mission OBHeN) assurera la coordination du programme Sonneur et Marius Jourdain (Chargé de mission OBHeN/Biodiversité) celle des quatre autres programmes.

Un COPIL regroupant les parties prenantes du projet (partenaires financiers et techniques) sera constitué et se réunira une fois par an. D'autres réunions pourront être organisées selon les programmes, si nécessaire.

8. Livrables

Les principaux livrables proposés sont :

- Un bilan global chaque année, avec notamment un tableau de suivi des actions de sécurisation des sites à enjeux, des accompagnements de gestion (diagnostic et fiches de gestion) et des actions de gestion effective ;
- Une carte des fonctionnalités et des enjeux de conservation chaque année en fonction de l'avancée des connaissances (outil d'aide à la décision pour orienter les actions de gestion) ;
- 18 fiches de gestion produites / an, en moyenne (54 fiches sur les 3 années) ;
- Une note technique présentant l'intérêt des haies pour la préservation des reptiles, en comparant les différents types de haie et en proposant une palette de mesures de gestion adaptée à la région Normandie ;
- Un guide technique d'élevage du sonneur à ventre jaune ;
- un document de sensibilisation sur la vipère péliade...



Lézard des souches, une espèce menacée de disparition en Normandie dont l'avenir, comme la Vipère péliade, dépendra notamment de la restauration d'un bocage riche en haies et zones humides.

Annexes

Première liste d'actions envisagées dans le cadre du PRA « Amphibiens et Reptiles en péril »

Axes	Programmes	Objectifs/Actions
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Assurer la responsabilité scientifique
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Assurer la responsabilité administrative et financière
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Assurer le pilotage scientifique
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Rédiger le Plan Régional d'Action
Élaboration, coordination et animation	Sonneur à ventre jaune	Mettre en œuvre la déclinaison régionale du PNA Sonneur
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Animer et mettre en œuvre le Plan Régional d'Actions
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Rédiger les bilans annuels
Élaboration, coordination et animation	Les 5 programmes	Centraliser la connaissance, faciliter le porter à connaissance et favoriser les échanges
Connaissance	Les 4 nouveaux programmes	Actualiser les connaissances en matière de répartition
Connaissance	Les 5 programmes	Lancer ou accompagner des missions d'études et de recherche
Connaissance	Sonneur à ventre jaune	Étudier l'impact de l'évolution des paysages et du climat sur les populations
Connaissance	Lézard des souches	Étudier l'impact de l'évolution des paysages et du climat sur les populations
Connaissance	Les 4 nouveaux programmes	Mesurer l'efficacité des mesures compensatoires
Connaissance	Vipère péliade	Mettre en place d'un suivi protocolé des reptiles (POPReptile)

Gestion et conservation	Les 5 programmes	Décrire l'état de conservation des habitats
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Sauvegarder les populations relictuelles (isolées et donc très vulnérables)
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Permettre la reconnexion des populations en restaurant les habitats
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Favoriser la recolonisation de sites favorables en périphérie des populations importantes
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Identifier et accompagner les gestionnaires des espaces naturels concernés
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Accompagner les acteurs sociaux-professionnels pour une prise en compte dans leur activité
Gestion et conservation	Vipère péliade	Participer aux actions de restauration du bocage
Gestion et conservation	Lézard des souches	Participer aux actions de restauration du bocage
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Anticiper les mesures de gestion au regard du changement climatique
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Sécuriser les secteurs à enjeux (acquisition, création d'espaces protégés, etc.)
Gestion et conservation	Les 5 programmes	Étudier l'efficacité des actions de gestion effectuées par des suivis
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Gérer l'élevage conservatoire du Sonneur à ventre jaune
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Identifier et restaurer 3 nouveaux sites de réintroduction
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Exploiter le diagnostic de la fonctionnalité écologique de la vallée de l'Iton
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Définir une stratégie pour la Grenouille rieuse, espèce allochtone
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Suivre les populations réintroduites de Sonneur à ventre jaune
Gestion et conservation	Sonneur à ventre jaune	Réalisation du guide technique d'élevage du Sonneur à ventre jaune
Sensibilisation et communication	Les 4 nouveaux programmes	Créer une plaquette d'identification des amphibiens et reptiles menacés de Normandie
Sensibilisation et communication	Vipère péliade	Créer un document de sensibilisation sur la vipère péliade
Sensibilisation et communication	Les 5 programmes	Participer aux politiques d'aménagement du territoire et à l'établissement des stratégies biodiversité
